

CIBTP France

SERVICE CARTE BTP

TSA 81229

75621 Paris Cedex 13

Cartebtp.fr

0 810 220 027 Service 0,06 € / min + prix appel

Paris, le 28/07/2025

ATTESTATION PROVISOIRE

Cette attestation provisoire vaut carte d'identification professionnelle dans les conditions prévues à l'article R. 8294 - 2 du code du travail.

IL EST ATTESTE PAR LA PRESENTE QUE LA CARTE D'IDENTIFICATION PROFESSIONNELLE CI-DESSOUS :

	Numéro : 2658770942 Sexe : Masculin Nom : LELONG Prénoms : CHRISTOPHE Date de délivrance : 24/07/2025 Type de carte : Salarié	
---	---	---

Utilisez notre app mobile Gestion Carte BTP sur [iOS](#) ou sur [Android](#) pour un scan sécurisé de ce QR Code.

A ETE DEMANDEE LE 24/07/2025 PAR :
Employeur / Raison sociale : PONTIGNAC
Immatriculation entreprise : 317735561



Christophe JACQUEMIER
Directeur Général CIBTP France

L'Union des caisses de France CIBTP met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, en vue d'assurer la délivrance, le suivi et la gestion de la Carte BTP. Certaines données sont susceptibles d'être communiquées aux agents de contrôle en charge de la lutte contre le travail illégal, dans le cadre de leurs missions. L'UCF CIBTP conserve les données pendant une durée de cinq ans, sans préjudice des obligations particulières de conservation ou des délais de prescription. Vous disposez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent et, le cas échéant, de rectification, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits par courrier papier signé, précisant vos nom(s) et prénom(s) ainsi que toute référence utile (numéro de Carte BTP, date de délivrance, etc.), accompagné d'une copie de pièce d'identité, à l'adresse suivante : UCF CIBTP – Correspondant informatique et libertés – TSA 21654 – 75901 PARIS CEDEX 15 – FRANCE. Toutefois, pour toute demande de rectification de vos données, nous vous invitons à vous adresser directement à votre employeur ou, si vous êtes un salarié intérimaire détaché, à l'entreprise utilisatrice.